

NAO 2024



Du salaire, du salaire, du salaire !

Malgré les bons résultats de la société, notamment une hausse du chiffre d'affaires de +7,8% à 3 570 millions d'euros, la direction reste sur une enveloppe globale pour les NAO de 2,5%, qui doit se répartir entre augmentation générale, augmentation individuelle et mesurenttes habituelles.

L'inflation a atteint 4,9% en 2023 et même 11,8% concernant l'alimentaire ! Nous sommes tous égaux devant cette baisse du pouvoir d'achat, c'est pourquoi la CGT demande une augmentation des salaires pour tous.

Nos demandes restent les mêmes :

- **Augmentation générale de 5% pour les salaires inférieurs à 3000 euros par mois.**
- **Augmentation générale de 2,5% pour les salaires supérieurs à 3000euros par mois.**

Réagissez, défendez-vous, syndiquez-vous !

Rejoignez la CGT